



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Fêtes de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 28 juin 2022 à 9 h 15 à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Olive Kamanyana, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne préside la séance.

Est absente, madame la conseillère Louise Boudrias.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, André Turgeon, directeur général adjoint-infrastructures urbaines et environnement, Yess Gacem, directeur général adjoint-services de proximité, Catherine Marchand, directrice module aménagement du territoire et développement économique, Andrée Loyer, directrice exécutive, M^e Geneviève Leduc, greffière ainsi que Martin Beaulieu, directeur adjoint des centres de services Hull et Aylmer, Catherine Bellemare, directrice territoriale, centre de services de Hull, Jean Boileau, directeur, Communications, Émilie Chasles, directrice territoriale, centres de services de Buckingham et de Masson-Angers, Denis Doucet, directeur, Sécurité incendie, Renée Guenette, chef de division, Finances, Stéphane Lachapelle, directeur adjoint, Sécurité incendie, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Mario St-Pierre, directeur, Finances et Sébastien Vallée, directeur, Loisirs, sports et développement des communautés.

MOT D'OUVERTURE DE LA MAIRESSE

Madame la mairesse prend la parole et explique le but des rencontres qui se dérouleront aujourd'hui.

CP20220628-P1 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE 2023-2027

Présentation par monsieur Denis Doucet, accompagné de monsieur Stéphane Lachapelle.

Les objectifs de la présentation sont les suivants :

- Expliquer les paramètres encadrant la révision d'un SCRSI;
- Présenter un portrait de la situation de la couverture de risques à Gatineau en fonction des objectifs reliés aux orientations ministérielles de la LSI;
- Présenter les principaux objectifs arrêtés et actions qui en découlent afin d'assurer une couverture de risques en sécurité incendie qui répond aux orientations ministérielles de la LSI;
- Apporter les précisions requises aux questionnements des élus;
- Obtenir l'aval du conseil municipal avant d'entreprendre la phase finale du processus d'approbation.

Les éléments suivants sont présentés :

- Historique;
- Les orientations ministérielles de la *Loi sur la sécurité incendie*;
- Portrait de la situation et actions au plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
- Résumé des principales actions;
- Aspects financiers;
- Prochaines étapes.

RECOMMANDATIONS :

CP-SSIG-2022-001

Autoriser le Service de sécurité incendie de Gatineau à tenir une consultation publique sur le projet de Schéma de couverture de risques en sécurité incendie 2023-2027, tel que le prévoit l'article 18 de la *Loi sur la sécurité incendie*.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- Les problématiques d'approvisionnement en eau dans certains secteurs de la Ville;
- La consultation publique qui se tiendra éventuellement et qui est prévue dans la loi;
- Les ressources supplémentaires requises, la masse salariale du Service de sécurité incendie et le financement pour l'achat des équipements;
- La remise d'avertisseurs de fumée aux citoyens lorsque les pompiers constatent que leur résidence en est dépourvue ou que leur avertisseur est non fonctionnel;
- L'augmentation de la densité de la population dans certains secteurs et le niveau de risque qui y est associé;
- L'accroissement du nombre de bâtiments qui sont branchés au gaz naturel et le niveau de risque qui y est associé;
- Le dégagement requis autour des bâtiments afin que les équipes du Service de sécurité incendie puissent effectuer leur travail;
- La caserne qui sera construite dans l'ouest de la ville.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne quitte la rencontre à 10 h 50. Madame la conseillère Caroline Murray assure la présidence.

- Le temps de réponse des équipes du Service de sécurité incendie dans le secteur de Masson-Angers et les impacts que la fermeture du pont pourrait avoir sur ce temps de réponse;
- Les ententes d'entraide avec les municipalités voisines;
- Les obligations légales en lien avec le schéma de couverture de risque;
- La comparaison du niveau de risque entre le secteur de Buckingham/Masson-Angers et le reste de la ville.

Les élus sont à l'aise avec la recommandation qui sera présentée pour adoption au conseil municipal du 5 juillet 2022.

Le comité plénier public est suspendu à 10 h 28.

Reprise du comité plénier public à 11 h 35.

Messieurs Denis Doucet et Stéphane Lachapelle quittent la rencontre.

Madame Mychelle Vaive, chef de service par intérim, Loisirs, sports et développement des communautés, se joint à la rencontre.

CP20220628-P2

PLAN D'INTERVENTION 2023-2032 DU PLAN DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET COMMUNAUTAIRES

Présentation par monsieur Sébastien Vallée.

Monsieur le conseiller Steven Boivin fait un mot d'introduction à titre de président de la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire.

Les éléments suivants sont présentés :

- Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires;
- Plan d'intervention;
- Options.

RECOMMANDATIONS :

La Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire recommande au conseil municipal :

CLSDC-2022-04

D'adopter le plan d'intervention du Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires.

CLSDC-2022-05

De mandater la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire à assurer une vigie, en collaboration avec le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, pour la mise en œuvre du plan d'intervention du Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires.

CP-SLSDC-2022-26

Adopter le plan d'intervention 2023-2032 du Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires.

CP-SLSDC-2022-27

De mandater la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire à assurer une vigie, en collaboration avec le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, pour la mise en œuvre du plan d'intervention du Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires.

CP-SLSDC-2022-28

Que le comité exécutif s'approprie la stratégie de financement du plan d'intervention, en prenant en considération la démarche du plan financier à long terme actuellement en cours et propose, dans le cadre de l'étude du budget 2023, le cadre de financement approprié.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- Le projet de construction pour des glaces dans l'est de la ville (priorisation, échéancier, financement, partenariats, terrain, mode de réalisation, etc.);
- Madame la mairesse souhaite que lors de futures présentations, l'administration identifie les projets pour lesquels un terrain a été déterminé;
- Le financement pour la mise en œuvre du plan d'intervention du Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires;

Arrivée de monsieur le conseiller Daniel Champagne qui reprend son rôle de président à 12 h 44.

- Le budget participatif;
- Les besoins en infrastructures récréatives, sportives et communautaires au centre-ville et la nécessité de saisir l'opportunité du terrain de l'aréna Guertin;

- Le manque de financement pour les infrastructures récréatives, sportives et communautaires dans les dernières années ainsi que le retard important de la ville dans le maintien et l'ajout d'infrastructures;
- La mise en œuvre du plan (la capacité de réalisation) et la charge de travail déjà imposante pour les différentes équipes de la ville;
- Le plan de maintien des arénas.

Aucune décision n'est prise par les élus. Le sujet reviendra lors des discussions budgétaires à l'automne 2022.

Le comité plénier public est suspendu à 13 h 10.

Reprise du comité plénier public à 13 h 45.

Monsieur Sébastien Vallée et madame Mychelle Vaive quittent la rencontre.

Messieurs Luc Beaudoin, directeur, Police, François Duguay, directeur adjoint, Police ainsi que mesdames Isabelle Plante, chef de division, Police et Mariane Leduc, responsable des communications et des relations avec la communauté, Police se joignent à la rencontre.

CP20220628-P3

PLAN D'EFFECTIFS POLICIERS : 2023-2027

Présentation par monsieur Luc Beaudoin.

Les objectifs de la présentation sont de présenter et faire entériner le plan d'effectifs 2023-2027 pour avoir une structure qui répond à nos obligations légales et à la réalité gatinoise.

Les éléments suivants sont présentés :

- Objectifs de la présentation;
- Chronologie des effectifs;
- Portrait des effectifs actuels au SPVG;
- Mission du SPVG;
- Obligations légales;
- Réalité gatinoise;
- Des organisations policières qui doivent s'adapter;
- Plan stratégique 2019-2023;
- Les piliers du SPVG;
- Les valeurs du SPVG;
- Le SPVG passe à l'action!;
- Afin de poursuivre notre mission et pour nos citoyens...;
- Cadre financier.

RECOMMANDATION :

CP-SPVG-2022-001

Que le comité exécutif s'approprie la stratégie de financement du plan d'effectifs policiers, en prenant en considération la démarche du plan financier à long terme actuellement en cours et propose, dans le cadre de l'étude du budget 2023, le cadre de financement approprié.

Une période de questions et de commentaires a lieu

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- Madame la mairesse souligne et remercie l'implication de monsieur Beaudoin et de son équipe lors de la tenue de différents événements;
- Le partenariat entre la police communautaire et, notamment, le CISSSO, le Gîte Ami, etc.;
- La diversité des ressources humaines au SPVG et les initiatives mises en œuvre pour améliorer cette diversité;
- La relation du SPVG avec les autochtones, la communauté noire et les diverses communautés culturelles;
- Les obligations légales en lien avec l'ajout de policiers au SPVG;
- L'équilibre entre la répression et la prévention;
- Les policiers éducateurs dans les écoles;
- Les policiers de proximité et leur intervention lors d'appels liés à une détresse psychologique;
- Monsieur le conseiller Steve Moran propose que lors des discussions budgétaires qui auront lieu à l'automne 2022, une comparaison soit faite par l'administration entre les obligations légales du SPVG et ce qui a été présenté. Monsieur Beaudoin confirme que ce sera fait.

Aucune décision n'est prise par les élus. Le sujet reviendra lors des discussions budgétaires à l'automne 2022.

Fin du comité plénier public à 15 h 10.